



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des contrôleurs techniques

Question écrite n° 13715

Texte de la question

M. Gérard Leseul attire l'attention de M. le ministre des transports sur la situation de la profession de contrôleurs techniques, qui exercent une fonction essentielle pour la sécurité routière mais également pour la protection de l'environnement par une maîtrise des émissions de polluants. Il apparaît que des pratiques de concurrence déloyale existent entre les centres de contrôle technique. Cela se traduit par le don de divers cadeaux pour attirer la clientèle, ou par des offres promotionnelles qui tirent les prix toujours plus bas. Ces pratiques sont de nature à mettre en difficulté des établissements de petite taille ou qui ne participent pas à un groupement. À cela s'ajoutent des charges croissantes liées aux nouvelles réglementations, qui pèsent lourdement sur leur activité. Il lui demande ce que le Gouvernement envisage pour améliorer la régulation du secteur du contrôle technique et encadrer les pratiques commerciales de ces organismes agréés.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13715

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2026](#), page 2503